

SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1966-1967

Annexe au procès-verbal de la séance du 15 novembre 1966.

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1967, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. Marcel PELLENC,

Sénateur,

Rapporteur général.

TOME III

EXAMEN DES CREDITS
ET DES DISPOSITIONS SPECIALES

ANNEXE N° 39

ARMÉES

Service des Essences.

Rapporteur spécial : M. Antoine COURRIÈRE

(1) Cette commission est composée de : MM. Alex Roubert, président ; Jacques Masteau, Gustave Alric, Yvon Coudé du Foresto, vice-présidents ; Martial Brousse, Roger Lachèvre, Pierre Carous, secrétaires ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; André Armengaud, Jean Bardol, Edouard Bonnefous, Jean-Eric Bousch, Paul Chevallier, Bernard Chochoy, André Colin, Antoine Courrière, Jacques Descours Desacres, Paul Driant, André Fosset, Roger Houdet, Michel Kistler, Jean-Marie Louvel, André Maroselli, Marcel Martin, Pierre Métayer, Max Monichon, Geoffroy de Montalembert, Georges Portmann, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Paul Ribeyre, Jacques Richard, François Schleiter, Louis Talamoni, Ludovic Tron.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2^e législ.) : 2044 et annexes, 2050 (tomes I à III et annexe 40), 2077 et in-8° 567.

Sénat : 24 (1966-1967).

Mesdames, Messieurs,

L'évolution de l'activité du Service des Essences fait apparaître, dans le projet de budget annexe pour 1967, une sensible augmentation des recettes, mais aussi une réduction des subventions attribuées au titre des études et recherches ainsi qu'au titre des dépenses de premier établissement.

Soit les variations suivantes (en millions de francs) :

	1966	1967 (prévisions).	DIFFÉRENCE
PREMIÈRE SECTION :			
(Exploitation)	539,5	586,6	+ 47,1
DEUXIÈME SECTION :			
(Etudes et recherches).....	0,6	0,4	— 0,2
TROISIÈME SECTION :			
(Dépenses de premier établissement).	26	6	— 20
Totaux	566,1	593	+ 26,9

La gestion de l'année 1965 s'est traduite par un léger excédent de recettes sur les dépenses, d'un montant de 11.048 francs, alors que le résultat comptable de l'exercice 1964 avait été déficitaire.

Les pronostics actuels sur la gestion de 1966 conduisent à prévoir, en fin d'année, un excédent de recettes de l'ordre de 10 millions de francs.

La situation financière du Service des Essences est donc satisfaisante.

Il était noté, en fin 1965, une légère réduction du niveau du fonds des approvisionnements généraux et du fonds de réserve mais un accroissement d'environ 7 % du fonds d'amortissement.

Sur le plan des activités, il est utile d'indiquer la prise en charge progressive, par le Service des Essences, du ravitaillement bord avion dans les bases de l'armée de l'air qui en avait la charge auparavant.

Ce transfert, qui doit s'étendre à l'ensemble des bases de l'Air en 1967, permet évidemment à l'Armée de l'Air de réaliser des économies et une meilleure utilisation de son personnel, mais pose pour le Service des Essences, en contrepartie, un problème d'effectifs et un problème d'organisation.

Recettes et dépenses d'exploitation (section I).

Le budget d'exploitation du Service des Essences est alimenté en recettes par le produit des cessions de carburants, d'ingrédients et de matériels divers à divers services publics, et plus particulièrement au Ministère des Armées.

A. — EVOLUTION DES RECETTES

Le montant des cessions prévues de carburants en 1967 est estimé à 569,7 millions de francs sur les 586,6 millions qui doivent représenter l'ensemble de l'activité d'exploitation.

La différence entre ces deux chiffres concerne des recettes produites soit par des cessions de matériels ou de services divers (11,2 millions), des recettes accessoires nées au cours de la gestion (4 millions), enfin le montant du remboursement effectué par le budget général au titre des dépenses faites pour l'achat, l'entretien et le renouvellement des matériels constituant le matériel de dotation des unités militaires (camions-citernes, réservoirs), soit 1,7 million.

Par rapport à 1966, les variations constatées portent essentiellement sur l'augmentation des produits des cessions de carburants et ingrédients, soit 46,9 millions.

Les variations suivantes sont constatées dans les cessions faites aux diverses parties prenantes :

PARTIES PRENANTES	1966 (prévisions).	1967 (prévisions).	DIFFERENCE
	(En millions de francs.)		
Forces terrestres.....	89,6	110	+ 20,4
Gendarmerie	20,3	21,8	+ 1,5
Armée de l'air.....	310,5	331,3	+ 20,8
Marine	26,7	28	+ 1,3
Direction technique des armements terrestres	5,6	4,5	— 1,1
Direction technique des constructions aéronautiques	30,7	36,2	+ 5,5
Direction technique des constructions navales	3,7	3,2	— 0,5
Direction des poudres.....	0,6	0,7	+ 0,1
Autres parties prenantes.....	35,1	34	— 1,1
Totaux	522,8	569,7	+ 46,9

Les consommations des Forces Terrestres et de l'Armée de l'Air sont donc en croissance très nette ; cet accroissement porte essentiellement sur les consommations de carburants (soit la progression de 1.180.000 mètres cubes en 1965, 1.288.000 mètres cubes en 1966 et 1.493.000 mètres cubes prévus en 1967).

*
* *

B. — ÉVOLUTION DES DÉPENSES

Les variations de dépenses entre 1966 et 1967 se répartissent ainsi :

NATURE DES DEPENSES	CREDITS votés en 1966.	PREVISIONS 1967	DIFFERENCE
Personnels	31,6	34,6	+ 3
Achats de carburants et droits de douane	444,2	481,9	+ 37,7
Dépenses de fonctionnement et d'exploitation	53,8	57,4	+ 3,6
Amortissement des immobilisations.	4	7	+ 3
Charges sociales.....	5,9	5,7	— 0,2
Totaux	539,5	586,6	+ 47,1

Les augmentations de dépenses ont pour origine les mesures suivantes (en millions) :

— les revalorisations des rémunérations de la fonction publique et des salaires.....	+ 2,5
— l'incidence de l'extension de la prise en charge par le Service des Essences du ravitaillement « bord avions » (création de 25 emplois d'agents techniques et ouvriers gagée partiellement par la suppression de 5 emplois de T. E. F., suppléments divers de frais de fonctionnement).	+ 1,2
— l'augmentation des dotations destinées aux achats de carburants en liaison avec l'accroissement des besoins des Armées, compensée partiellement par des mesures de réorganisation	+ 40,4
— l'ajustement de l'annuité versée au fonds d'amortissement pour tenir compte de la situation de ce fonds..	+ 3
 Total	<hr/> + 47,1

Les effectifs du Service s'élèveront au 31 décembre 1966 à 2.155 personnes, contre 2.086 au 31 décembre 1965, soit :

	EFFECTIFS au 31 décembre 1966.	VARIATIONS prévues en 1967.
<i>Personnels militaires :</i>		
Ingénieurs des essences.....	33	
Ingénieurs de travaux et officiers techniciens.	134	
Officiers d'administration.....	33	
Officiers P. D. L.....	16	
Agents techniques.....	138	+ 5
Personnel militaire détaché.....	22	
<i>Personnels civils :</i>		
Techniciens d'études et de fabrications.....	20	— 5
Agents sur contrat.....	58	— 1
Personnels administratifs.....	246	
Auxiliaires temporaires.....	155	
Ouvriers	1.300	+ 20
 Totaux	<hr/> 2.155	<hr/> + 19

Au cours de 1967, 10 emplois d'officiers techniciens seront créés, gagés par la suppression de 10 emplois d'ingénieurs de travaux.

La situation des ingénieurs militaires des Essences a été évoquée lors des budgets précédents ; du fait de leur assimilation aux officiers des armes, ces ingénieurs se trouvaient souvent moins bien traités que les ingénieurs de travaux placés sous leurs ordres, mais bénéficiaires du même régime, sur le plan des rémunérations et des primes de rendement, que leurs camarades des Poudres.

Cette situation s'est sensiblement améliorée. En effet, la nouvelle prime de qualification attribuée aux officiers des armes les plus qualifiés depuis un an, a été attribuée à un certain nombre d'ingénieurs des Essences.

Néanmoins, il ne s'agit pas là d'une mesure générale.

L'aboutissement des études en cours sur la réforme générale des corps d'officiers pourra peut-être apporter une solution définitive à ce problème.

En ce qui concerne les effectifs, la prise en charge du ravitaillement bord avion dans les bases de l'Air a créé des besoins nouveaux en personnels, qui ont pu être satisfaits jusqu'à présent grâce aux compressions d'effectifs dans d'autres activités et à la création de 25 emplois prévue au budget de 1967.

En cas de mobilisation, ce personnel ne pourrait cependant faire face aux nouvelles charges de ravitaillement qu'imposerait la mise en activité de terrains de déploiement et de desserrement non utilisés en temps de paix, alors que l'Armée de l'Air aurait perdu l'entraînement nécessaire pour assurer elle-même cette tâche.

Une étude est en cours sur ce problème qui, semble-t-il, aurait pu être étudié avant la mise en application de la réforme.

*
* *

Recettes et dépenses en capital. Etudes et recherches (section II).

Les études et les recherches portent à la fois sur les matériels nouveaux de distribution et de transport, ainsi que sur les définitions des carburants et ingrédients à utiliser.

Le financement de ces études est assuré par un prélèvement sur le fonds de réserve, de même montant que les dépenses, soit les prévisions suivantes (en millions de francs) :

	1966	1967 (prévisions).	DIFFERENCE
Autorisations de programme.....	0,700	0,550	— 0,150
Crédits de paiement.....	0,600	0,350	— 0,250

*
* *

Dépenses en capital de premier établissement (section III).

Ces opérations présentent :

— soit un caractère industriel en vue du fonctionnement du Service ; le financement est alors assuré par des prélèvements sur le fonds d'amortissement du Service ;

— soit un caractère extra-industriel en vue de développer l'équipement militaire destiné à permettre la distribution des carburants au sein des unités ; le financement est assuré par une subvention du budget général (chapitre 99-10 de la Section commune du budget des Armées).

Les prévisions de dépenses sont les suivantes (en millions) :

	1966	1967 (prévisions).	DIFFERENCE
<i>Autorisations de programme :</i>			
Dépenses à caractère industriel.....	19,3	24,2	+ 4,9
Dépenses à caractère extra-industriel...	9	0,4	— 8,6
Totaux	28,3	24,6	— 3,7
<i>Crédits de paiement :</i>			
Dépenses à caractère industriel.....	19,1	5,7	— 13,4
Dépenses à caractère extra-industriel...	6,9	0,3	— 6,6
Totaux	26	6	— 20

Les équipements à caractère industriel prévus concernent surtout l'entretien et le renouvellement du parc automobile, du parc de wagons-réservoirs et des installations mécaniques (22,2 millions d'autorisations de programme nouvelles) et des logements sur les bases aériennes (2 millions).

Les équipements à caractère militaire et extra-industriel subissent une réduction considérable en 1967 ; les autorisations de programme prévues ne serviront qu'à régulariser les hausses économiques sur les programmes plus anciens.

Les crédits de paiement sont également en réduction très sensible du fait que le Service dispose de crédits de report importants sur les exercices antérieurs.

*
* *

Le projet de budget annexe du Service des Essences ne présente donc pas de modification de structure par rapport à l'année dernière.

Sous le bénéfice des observations qui précèdent, votre Commission des Finances soumet à l'appréciation du Sénat le projet de budget annexe du Service des Essences pour 1967.